

**Édito** Comme en témoignent Horizon 2020 au niveau européen, la SNR au niveau national et les S3 au niveau des régions, la recherche se structure désormais sur des objets et ne se conçoit plus indépendamment des innovations qu'elle peut engendrer. Cette (r)évolution a présidé à la création des alliances. Ainsi, Aviesan est dédiée à la santé, Allenvi à l'environnement, Allistène au numérique, et Ancre à l'énergie.

Dans ce paysage, Athena se distingue, l'Alliance nationale des sciences humaines et sociales ayant pour vocation la mise en synergie de l'ensemble des opérateurs de recherche dont relèvent les disciplines appartenant aux « sciences humaines et sociales », entendues dans leur acception la plus large qui inclut les disciplines des champs scientifiques « droit, économie, gestion » et « arts, lettres, langues ». Contrairement aux autres alliances, Athena ne se définit donc pas par ses objets de recherche mais par les champs scientifiques qu'elle englobe.

Cette situation originale n'est pas le fruit d'une « ringardise » qui serait inhérente à nos disciplines. Elle signe la nécessité de structuration du vaste ensemble scientifique que constitue le champ des SHS : nécessité pour nous-même, certaines de nos disciplines étant prises dans un processus d'auto-ghettoïsation mortifère ; nécessité pour la société qui a besoin plus que jamais des sciences humaines et sociales car les crises actuelles sont aussi des crises de l'articulation entre recherche et innovation. La faible prise en compte de l'humain et du sociétal dans les programmes

de recherche relevant des sciences dites dures en annihile le potentiel d'innovation.

Athena a de fait vocation à interagir avec les autres alliances. Les problématiques de recherche-innovation sur les objets concernant la santé, l'environnement, le numérique ou l'énergie ne peuvent se dispenser, dès l'amont, de l'expertise des disciplines relevant des SHS. Ces interactions existent et doivent être amplifiées. Ainsi, pour être pertinente, toute stratégie nationale de recherche doit intégrer cette dimension et ne pas considérer les SHS comme un simple supplément d'âme. C'est dans ce sens que travaille Athena, et donc les opérateurs de recherche qui la composent.

Afin de mieux rendre compte de la diversité et de la richesse des SHS, chaque année l'alliance choisit de mettre l'accent sur un domaine. Ainsi, après 2013 consacrée à la valorisation, l'année 2014 sera placée sous le signe de la création. La puissance heuristique de ce concept est attestée par de nouveaux travaux (sociologie sur l'individu auto-entrepreneur de soi, recherches historiques sur la constitution et la diffusion des milieux créatifs, anthropologie de l'invention du quotidien, recyclage créatif sur les réseaux sociaux...). Les recherches sur l'art, le théâtre, la musique, le design, les milieux créatifs, les industries culturelles... seront mises à l'honneur, tout au long de l'année, dans le cadre d'événements scientifiques spécifiques et à l'occasion d'événements culturels tels que le festival d'Avignon, la FLAC ou encore le Salon du livre.

Jean-Emile Gombert



## L'interview : Patrice Bourdelais

**L'interdisciplinarité est le maître mot du programme Horizon 2020, entré en vigueur le 1er janvier. Patrice Bourdelais, directeur de l'InSHS, revient sur cette notion complexe et sur les actions menées en faveur de ce nouveau programme par le CNRS, plus particulièrement sur celles mises en œuvre par l'InSHS.**

*Le CNRS est un acteur clé des Alliances, et notamment de l'Alliance ATHENA. Dans ce cadre, vous avez apporté des moyens importants pour la réorganisation du point de contact national (PCN) dont l'objectif est d'aider les équipes de recherche à répondre aux appels d'offre lancés dans le cadre du programme européen. Face à la nouvelle définition de ce programme, ne serait-il pas nécessaire de lancer d'autres initiatives pour aider les équipes françaises à se positionner ?*

Il est vrai que, comme par le passé, le CNRS a un rôle important en ce qui concerne l'accompagnement des équipes à l'international, et notamment à l'échelle européenne. Le budget consolidé des actions de l'InSHS à l'international se situe autour de 17 M€ par an, son importance montre bien que nous considérons aujourd'hui l'internationalisation de nos disciplines de SHS comme la plus grande des priorités. Nous disposons pour la mettre en oeuvre de plusieurs dispositifs.

Le premier est notre réseau d'UMI-UMIFRE, dont certaines se situent en Europe. La Maison française d'Oxford, le Centre de Prague ou encore le Centre Marc Bloch de Berlin sont autant d'outils d'accès au terrain, de construction de liens et de collaborations avec les communautés de recherche des pays d'accueil. Ce réseau favorise aussi la mobilité des chercheurs et enseignants-chercheurs pour des courts, moyens ou longs séjours.

L'accompagnement des chercheurs constitue notre deuxième dispositif. Depuis quelques années, l'InSHS prépare les candidats aux bourses juniors de l'ERC à l'audition grâce à un oral blanc. Nous avons amplifié ce dispositif pour permettre à tous les collègues qui le souhaitent de bénéficier de cette expérience et des conseils du jury constitué d'anciens membres des jurys de l'ERC. Les informations recueillies lors de ces sessions sont tout à fait précieuses pour préparer les auditions finales.

Nous avons également maintenu l'aide aux chercheurs et enseignants-chercheurs dans le montage des projets de recherche, quel que soit le type de projet. Cet accompagnement se fait dans les locaux de l'InSHS et dans les délégations régionales du CNRS grâce à des personnes très compétentes, notamment sur le plan administratif et budgétaire.

Ces dispositifs sont évidemment maintenus parallèlement au PCN qui nous a paru suffisamment important pour que deux personnes y contribuent à temps partiel. Nous attendons de ce PCN une large diffusion des programmes européens auprès de la communauté ainsi qu'un véritable accompagnement. Ce dernier peut paraître sous-dimensionné par rapport au flux probable, ou du moins souhaitable, de projets européens. Mais, comme chacun le sait, nous sommes dans une période difficile sur le plan budgétaire et sur le plan des recrutements, et nous ne pourrions faire davantage dans l'immédiat. A nous de trouver d'autres solutions pour inciter les collègues à déposer des projets en s'appuyant sur les compétences techniques acquises dans chaque établissement et au cœur du groupe des IT de proximité. Néanmoins, et même si nous incitions très fortement les collègues à déposer des projets européens, on ne peut négliger que la communauté est toujours très fortement mobilisée par les suites des programmes d'investissement d'avenir qui demandent beaucoup d'énergie. Aujourd'hui, tous ces programmes sont entrés dans des phases décisives. Lesancements ont été effectués, le travail est en cours et l'évaluation de mi-parcours se rapproche. Cette situation explique que les équipes souhaitent parfois se focaliser sur ces enjeux plutôt que de se disperser pour aller à la rencontre d'autres sources de financement ou de collaboration à l'échelle européenne.

Le domaine de la recherche est un domaine complexe. Les liens se tissent petit à petit entre des chercheurs qui veulent se lancer dans des comparaisons internationales par exemple. Il faut des années pour qu'un projet mûrisse et que l'un des partenaires accepte de le porter à Bruxelles. En cette première année H2020, et avec le découpage par défis transversaux qui a pu paraître favorable ou défavorable aux SHS, il n'est pas certain que nos communautés se mobilisent très largement. Pour ne rien vous cacher, avant la trêve de fin d'année, j'ai adressé une lettre à tous les directeurs d'UMR leur demandant à la fois d'encourager les membres de leur unité à se porter candidats pour devenir évaluateurs à Bruxelles dans les comités, ce qui est très important, et de mobiliser, dès à présent, leurs partenaires étrangers pour présenter, dès 2014, des projets dans le cadre de H2020.

Dans les deux mois qui viennent, j'aurai des relations suivies avec les directeurs d'unité sur ce sujet pour faire en sorte que la participation française ne soit pas en-dessous des attentes.

*Le CNRS a créé une mission pour l'interdisciplinarité. Quel est exactement son rôle ?*

Cette mission existe depuis trois ans au sein du CNRS. Pour les SHS, je suis convaincu qu'elle a joué un grand rôle

d'ouverture vers les autres disciplines mais aussi dans la préparation au dispositif H2020, alors que, par définition, l'objectif était plus fondamentalement d'ouvrir de nouveaux champs de recherche aux intersections entre disciplines.

En effet, dans le cadre de cette mission, le CNRS a lancé des appels à projets interdisciplinaires sur des sujets transversaux comme l'énergie, l'homme augmenté, les big data, l'équité environnementale, la santé, le genre... autant de questions que l'on retrouve d'une manière ou d'une autre dans H2020.

**Mission interdisciplinarité**  
Centre national de la recherche scientifique

Le fait que beaucoup d'équipes de SHS aient répondu est très rassurant pour l'avenir. Ce sous-ensemble d'unités SHS constitue d'ailleurs une de mes cibles « favorites » que je m'efforce de convaincre qu'elles peuvent et doivent répondre, dès l'année 2014, aux appels d'offre de H2020.

Cette mission est transversale à tous les instituts du CNRS, elle met en œuvre des projets de dimensions différentes, les plus importants réclamant la collaboration de plusieurs organismes. Beaucoup de projets ont été lancés, et nous nous sommes rendu compte à cette occasion que les SHS pouvaient être force de proposition et apporter à cette Mission des suggestions et propositions transversales correspondant à ces fameux défis de société.

Il y a eu là une bonne conjonction puisque, avant même que nous sachions que H2020 prendrait cette tournure, nos équipes ont pu se confronter, pendant 2/3 ans, à des thématiques très transversales.

*L'organisation du CNRS en institut thématique est récente. Ce nouveau modèle constitue-t-il un frein à l'interdisciplinarité ? Quelles sont actuellement les passerelles existantes entre les différentes disciplines ?*

Les instituts ont pris la suite de départements, et la différence entre les deux n'est, à mes yeux, finalement pas flagrante. Les collaborations entre instituts demeurent très fortes.

Elles se manifestent déjà au niveau du recrutement. Je mets, pour ma part, des postes de chercheurs en recrutement dans des sections qui ne dépendent pas des SHS, mais de la biologie, des sciences de l'information et de l'informatique ou des sciences de l'ingénieur, de l'écologie-environnement... et de façon réciproque les autres Instituts du CNRS placent des postes de chercheurs dans les sections qui sont gérées par l'InSHS.

Nous portons également ensemble certaines unités à l'articulation de domaines très différents mais qui font sens aujourd'hui, comme, par exemple, les sciences de la cognition et les neurosciences, les sciences de l'information/communication et l'informatique, l'écologie-environnement...

Par ailleurs, les nombreuses opérations transversales au sein du CNRS font que l'interdisciplinarité constitue, avec l'internationalisation, un très fort investissement de l'organisme. Lors du renouvellement du Comité National, nous avons créé de nouvelles commissions interdisciplinaires thématiques dans lesquelles chaque institut choisit de placer un certain nombre de postes au « détriment » des sections qu'il gère directement. Ces commissions sont également une manière d'ouvrir le recrutement à des profils qui, dès l'origine, sont très transversaux, comme dans le cas des doubles profils de formation, ou des chercheurs ayant effectué leur post-doctorat à l'étranger dans des environnements pluridisciplinaires... les choses évoluent maintenant très vite.



*Vous avez souligné que l'approche de H2020 par défis avait été accueillie différemment. Quel est votre sentiment ?*

Comme pour les autres disciplines, on peut identifier un certain nombre d'atouts et un certain nombre de risques. J'avoue que les atouts sont plus immédiatement perceptibles pour les SHS que pour les physiciens ou les chimistes car chaque thématique implique de façon évidente le recours à des recherches de sciences sociales et humaines. Tous ces défis de société constituent des domaines de recherche très intéressants pour les SHS. Par là même, nous aurons beaucoup de propositions de recherche pilotées par des équipes de SHS sur des défis qui ne sont pas, avant tout, SHS. Et tel est bien le choix de la commission européenne. J'ai communiqué ce message à nos équipes et je pense qu'elles l'ont entendu.

Le danger est qu'au moment de l'évaluation, les SHS soient marginalisées dans chacun des défis. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé aux collègues de se mobiliser pour faire acte de candidature en tant qu'évaluateurs. Il faut qu'il y ait des panels suffisamment importants d'évaluateurs pour que la commission ait le choix de les solliciter en fonction de leur profil de recherche et de leur spécialité, y compris pour d'autres défis que pour le défi qui apparaît dédié aux SHS – défi qui, en outre, n'est pas le plus intéressant sur le plan financier.

Autre souci. Il est vrai que les recherches fondamentales au cœur des humanités peuvent avoir quelques difficultés à se placer, et le défi dévolu aux SHS ne leur fait pas une place beaucoup plus importante que les autres défis. Mais je pense qu'il s'agit là d'un problème de formulation. Les formulations que nous pouvons lire dans les textes de présentation résultent davantage d'une méconnaissance des rédacteurs que d'une volonté délibérée de marginaliser certaines disciplines. Ils n'ont simplement pas su que dire et comment le dire. L'idée d'une non prise en compte des SHS serait d'ailleurs contradictoire avec la sollicitation de plus en plus forte dont nous sommes les destinataires de la part de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises et des grands groupes. Ces derniers font de plus en plus appel aux recherches en SHS et recrutent de plus en plus de profils SHS, ce qui me rend du coup optimiste sur l'issue de l'évaluation européenne.

S'il existe de bons projets, pilotés par les SHS, sur le développement durable, les transports, les technologies ou sur la santé, ils auront autant de chances qu'un projet d'ingénierie ou de biologie pure d'être sélectionnés.

*L'interdisciplinarité n'est-elle pas ce vers quoi la recherche tend sans jamais l'atteindre ?*

Il ne peut pas y avoir d'interdisciplinarité sans très bonnes structures disciplinaires. L'interdisciplinarité suppose que chacun ait d'abord une très solide formation de base. Ce que l'on voit se développer actuellement, et que nous accueillons de façon très positive, ce sont les doubles parcours de formation au niveau Licence et parfois Master. Ces profils maintiennent, par la suite, le cap d'intégration des différentes disciplines dans leur travail de thèse et de doctorat, ce qui contribue fortement à faire évoluer le paysage intellectuel.

Cela dit, nous savons tous que les disciplines ont une histoire. Elles ont souvent été définies à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et elles n'ont pas vocation à se maintenir inchangées dans le long terme. Il doit y avoir des redéfinitions de disciplines en fonction des champs qui nous paraissent les plus prometteurs sur le plan de la recherche et qui correspondent à la manière dont nous posons les défis de société et de connaissance aujourd'hui.

### 3 questions à Etienne Wasmer

**Etienne Wasmer est directeur du laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques. Le LIEPP a pour objectif d'étudier et d'évaluer des politiques publiques, dans une perspective résolument interdisciplinaire.**

*Quelle importance revêt l'approche interdisciplinaire dans le domaine des politiques publiques ?*

Dans le domaine des politiques publiques, l'approche interdisciplinaire va permettre de mieux comprendre les différents moments de l'évaluation (ex ante, mise en œuvre, ex post) et de construire des cadres d'évaluation adaptés à ces temps différents. Qui plus est, les concepts naturels pour certains (existence d'une « politique optimale » pour les économistes par exemple) sont loin d'aller de soi.



Enfin, différentes méthodologies donnent parfois des réponses différentes à une même question ? Se limiter à une seule approche conduirait dès lors à une réponse qui pourrait être contredite par l'analyse suivante.

On arrive alors à ce que j'appelle le dilemme fondamental de l'évaluation : d'un côté, il est souhaitable que l'évaluation soit scientifiquement fondée ce qui limite parfois son champs, d'autre part elle doit être juste et pertinente et répondre à la demande du décideur. Or les deux objec-

tifs ne sont pas toujours conciliables. Parfois une question du décideur est trop large ou ne peut être traitée que dans un temps long, celui de la collecte de données et d'une stratégie d'identification irréprochable. Parfois les données sont trop étroites ou trop limitatives pour apporter une réponse satisfaisante.

En ce qui concerne la scientificité, l'organisation mono-disciplinaire semble a priori être la meilleure des solutions. Elle sera, en effet, plus rigoureuse en raison de la délimitation de son champ d'intervention et de la sophistication de ses techniques d'analyse. En revanche, cette approche sera plus réductrice et parcellaire et ne répondra pas complètement à la question posée.

L'analyse des politiques publiques requiert les éclairages de différentes disciplines pour en capter la complexité. En faisant appel à différents raisonnements, l'approche interdisciplinaire va permettre de tenir un discours plus juste car révélant les limites des éclairages mono-disciplinaires. Le recours à ce dialogue entre les disciplines va permettre de nuancer les conclusions et d'améliorer la portée de résultats issus d'un unique protocole expérimental en apportant d'autres explications.

En résumé, si elle ne peut être scientifiquement prouvée, une évaluation bénéficiant d'une approche interdisciplinaire sera plus précise (si les points de vue se confortent), et moins biaisée (si les points de vue s'opposent).

L'évaluation des politiques publiques intègre trop de paramètres différents pour que les recommandations d'une seule discipline suffisent. Il est nécessaire de concilier les points de

vue sociologiques, de science économique et de science politique pour améliorer la justesse des évaluations.

#### *Avez-vous un exemple de travaux interdisciplinaires?*

En 2012, nous avons mené une étude (avec Mirna Safi, François Bonnet – deux sociologues, et Etienne Lalé, un second économiste) sur les discriminations sur le marché du logement. Les entretiens téléphoniques auprès d'agence de location devaient permettre de réaliser une étude d'impact sur l'influence du nom et du lieu de résidence sur les chances d'obtenir une visite d'appartement en région parisienne.

A l'issue de cette partie de l'étude, le résultat était que la consonance ethnique d'un nom n'avait pas un impact très fort sur les chances de visite d'un logement lorsqu'on contrôlait pour l'effet de l'origine géographique. En revanche, le fait de résider dans un quartier connoté négativement avait un impact très fort sur les chances d'obtenir une visite.

En voulant approfondir le point grâce à une technique différente, qualitative, basée sur des enquêtes de terrain, il en est ressorti la conclusion inverse : les agents indiquent unanimement ou presque l'existence de fortes discriminations ethniques, mais ne pensent pas que les lieux de résidence des postulants jouent un rôle dans la sélection par les agences.

L'utilisation de deux méthodes d'analyses distinctes a permis d'apporter deux éclairages en apparence contradictoires. Dans le cas précis de cette étude, l'alliance de différentes stratégies a permis d'éviter une erreur d'analyse ou du moins de nuancer une conclusion trop rapide, ce qui a bien entendu des implications pour les éventuelles recommandations de politiques publiques qui auraient pu être faites trop rapidement.

#### *Quelles sont les particularités d'une approche interdisciplinaire (par rapport aux laboratoires monodisciplinaires)?*

L'interdisciplinarité comporte un risque, celui d'affaiblir les exigences méthodologiques de chaque discipline, dans un processus de convergence vers le bas. En effet, le temps consacré à la gestion de l'interdisciplinarité risque d'être pris sur celui que consacre le chercheur à faire progresser sa propre discipline ou à se tenir au courant des évolutions méthodologiques.

A contrario, la spécialisation au sein d'une discipline, voire d'un sous-secteur de cette discipline, peut conduire à un affaiblissement de la pensée. Si les résultats sont plus précis, ils sont aussi davantage biaisés en raison de l'absence d'éclairage alternatif.

Au-delà des défauts de chacune de ces approches, il s'agit également de s'entendre sur la méthode de travail choisie. L'évaluation des chercheurs se faisant au travers de la reconnaissance des pairs et des publications, le fait de travailler avec des chercheurs d'autres disciplines implique une réallocation du temps qui peut décourager les chercheurs les plus investis dans leur champ disciplinaire.

Le problème du dialogue entre les disciplines ne doit pas être non plus sous-estimé. Les coûts liés au manque d'un langage

commun entre différentes disciplines sont un obstacle a priori qu'il est parfois difficile de surmonter.

Un travail interdisciplinaire de qualité sera favorisé par la réunion d'une masse critique de chercheurs de haut niveau et la mise à disposition d'une structure leur permettant de travailler ensemble sans que les enjeux administratifs ou corporatistes ne prennent le dessus.

Cependant, il faut garder à l'esprit que le travail interdisciplinaire n'a pas besoin d'être réalisé en commun : la confrontation systématique entre disciplines, idéalement au début, au milieu et à la fin d'une étude donnée, peut suffire à améliorer significativement la qualité et à susciter de nouvelles questions, voire des collaborations effectives.

Référence : Évaluation des politiques publiques : faut-il de l'interdisciplinarité? Methodological Discussion Paper du LIEPP, septembre 2013, n°2, Discussion par Christine Musselin. <http://www.sciencespo.fr/liepp/sites/sciencespo.fr/liepp/files/MethodDisc-WASMER-2.pdf>

## Événements

30 janvier 2014

### Innovatives SHS en Midi-Pyrénées



La première déclinaison régionale du salon Innovatives SHS se tiendra à Toulouse dans le cadre de Midinnov, salon de l'innovation en Midi-Pyrénées.

31 janvier 2014

### Festival d'Angoulême

#### **Crowdfunding, écran nomade et BD : quels changements?**

Les acteurs du financement participatif apportent leur expertise, autour de deux conférences / débats, pour répondre aux enjeux liés au financement participatif des oeuvres «Crowdfunding et BD» ainsi qu'aux enjeux juridiques et managériaux de la dématérialisation des contenus «De la page à l'écran nomade, quels changements?».

*Retrouvez toutes les informations sur le site de l'Alliance*

## CONTACTS

Directrice de la publication : Françoise Thibault  
Comité éditorial : Chloé Lepart, Richard Persol

Alliance ATHENA  
190 avenue de France, 75013 Paris  
T. : +33 (0)1 49 54 21 56